C/2025/3121

28.5.2025

Notification préalable d'une concentration

(Affaire M.11854 – ZALANDO / ABOUT YOU)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(C/2025/3121)

1. Le 22 mai 2025, la Commission a reçu notification, conformément à l'article 4 du règlement (CE) nº 139/2004 du Conseil ([1]), d'un projet de concentration.

Cette notification concerne les entreprises suivantes:

— Zalando SE («Zalando», Allemagne)

— ABOUT YOU Holding SE («About You», Allemagne).

Zalando acquerra, au sens de l'article 3, paragraphe 1, point b), du règlement sur les concentrations, le contrôle exclusif de l'ensemble d'About You.

La concentration est réalisée par offre publique d'achat annoncée le 11 décembre 2024.

2. Les activités des entreprises considérées sont les suivantes:

— Zalando est une société en ligne cotée en bourse exerçant des activités dans le domaine de la mode et du lifestyle. Zalando opère en tant que détaillant en ligne et place de marché en ligne. Zalando fournit également des services auxiliaires (exécution des commandes, logistique et marketing) ainsi que des solutions logicielles de plateforme d'intégration;

— About You est un détaillant en ligne coté en bourse exerçant des activités dans le domaine de la mode et du lifestyle. Outre ses activités de détaillant en ligne, About You fournit des services auxiliaires (exécution des commandes, logistique et marketing). About You fournit également des services de commerce électronique par l'intermédiaire de sa plateforme SCAYLE.

3. Après examen préliminaire et sans préjudice de sa décision définitive sur ce point, la Commission estime que l'opération notifiée pourrait entrer dans le champ d'application du règlement sur les concentrations.

4. La Commission invite les tiers intéressés à lui présenter leurs observations éventuelles sur ce projet de concentration.

Ces observations devront lui parvenir au plus tard dans un délai de dix jours à compter de la date de la présente publication. Il y a lieu de toujours préciser la mention suivante:

M.11854 – ZALANDO / ABOUT YOU

Ces observations peuvent être envoyées par courrier électronique ou par courrier postal. Veuillez utiliser les coordonnées ci-dessous:

Courriel: COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu

Adresse postale:

Commission européenne
Direction générale de la concurrence
Greffe des concentrations
1049 Bruxelles
BELGIQUE

([1]) JO L 24 du 29.1.2004, p. 1 (le «règlement sur les concentrations»).